



**Assemblée ordinaire  
Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale du  
Parc Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 28 avril 2021  
Heure : 11h00

**Séance tenue exceptionnellement par vidéoconférence**, et ce, en raison des mesures gouvernementales dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

## Procès-verbal

### MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

#### Membre(s) votant(s) :

Louise GALLANT, mairesse et présidente  
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur  
Bruno LAROCHE, maire et administrateur  
Paul GERMAIN, maire et administrateur  
Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse et administratrice

#### Membre(s) non-votant(s) :

Marie-Ève GAUTHIER, secrétaire trésorière

#### Invité(s) :

Roger HOTTE, directeur général « MRC de la Rivière-du-Nord »  
Valérie CLAVEAU, comptable Parc régional de la Rivière-du-Nord

#### Membre(s) du public :

Jean-Michel Lapointe, syndicat du PRRN

### MEMBRE(S) ABSENT(S)

#### Membre(s) votant(s):

### 1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Madame Louise GALLANT, ouvre l'assemblée par vidéoconférence à 11h07.

2021-04-28-021

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Bruno LAROCHE, maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 28 avril 2021, le tout tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. Adoption du procès-verbal

2021-04-28-022

#### 3.1 Procès-verbal du 24 mars 2021

Il est proposé par : Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 mars 2021, le tout tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 4. Adoption de la liste des déboursés

2021-04-28-023

#### 4.1 Liste des déboursés mars 2021

Il est proposé par : Bruno LAROCHE, maire

D'adopter la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, telle que déposée en date du 28 avril 2021, représentant le montant cumulatif de TROIS CENT VINGT TROIS MILLE HUIT CENT TRENTE TROIS ET DIX-HUIT (323 833,18\$), pour le mois de mars 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **5. Correspondance**

### **5.1 Réception de la résolution de la Ville de Ste-Sophie**

Résolution de la ville de Ste-Sophie indiquant leur volonté de se retirer de la régie du parc.

## **6. Dépôt des rapports**

### **6.1. Analyse de l'achalandage mars 2021**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose les tableaux de l'achalandage pour les mois de mars 2021.

### **6.2. Rapport des revenus**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, dépose les tableaux de l'analyse des revenus pour le mois de mars 2021.

2021-04-28-024

### **6.3. États financiers 2020**

Le dépôt des états financiers fait par M. Michel St-Arnaud de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Il est proposé par : Paul GERMAIN, maire

D'adopter les états financiers 2020 déposé le 28 avril 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. Toutes questions relatives aux ressources humaines**

### **7.1 Embauche coordonnatrice adjointe au service à la clientèle contrat 6 mois**

CONSIDÉRANT que la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER doit procéder à l'embauche de deux coordonnateurs adjoints au service à la clientèle contractuel de 6 mois pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT que la rémunération du personnel contractuel cadre est comprise au poste budgétaire numéro 02-70160-140 « Rémunération terrain-parc » et qu'elle est financée par le revenu inscrit au code budgétaire 01-11105-100 « Quote part fonctionnement;

2021-04-28-025

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : Paul Germain, maire

QUE le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale autorise l'engagement du personnel contractuel cadre de coordonnateur adjointe au service à la clientèle, à savoir :

QUE Madame Stéphanie Boyer, soit engagée pour un contrat de 6 mois au poste cadre de Coordonnatrice adjointe au service à la clientèle. L'entrée en fonction débute le 29 avril 2021 au salaire préétabli dans l'échelle salariale des cadres.

QUE la secrétaire trésorière et directrice générale soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **7.2 Embauche préposés au service à la clientèle été 2021**

**Préposées polyvalentes « Terrain-parc » / Mesdames Ariane LAURENCELLE et Alexia DUCHESNE**

2021-04-28-026

**CONSIDÉRANT** que la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER désire procéder à l'embauche du personnel occasionnel syndiqué « non-permanent » pour l'année 2021, le tout conformément au rapport déposé en date du 28 avril 2021;

**CONSIDÉRANT** que la rémunération du personnel occasionnel syndiqué « non-permanent » est comprise au poste budgétaire numéro 02-70160-140 « Rémunération terrain-parc » financée par le revenu inscrit au code budgétaire 01-11105-100 « Quote part fonctionnement », le tout conformément au fonds d'administration budgétaire 2021 adopté en date du 21 octobre 2020;

## EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse

**QUE** le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

**QUE** le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale autorise l'engagement du personnel occasionnel syndiqué « non-permanent » 2021, à savoir :

**QUE** Madame Ariane LAURENCELLE soit engagée à titre de préposée polyvalente (accueil, guérite, patrouille et animation), et ce, à compter du 24 mars 2021;

**QUE** Madame Alexia DUCHESNE soit engagée à titre de préposée polyvalente (accueil, guérite, patrouille et animation), et ce, à compter du 15 avril 2021;

**QUE** la secrétaire trésorière et directrice générale soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 7.3 Embauche manœuvre subvention SSOS Emploi-Québec

**CONSIDÉRANT** que la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER désire procéder à l'embauche du personnel contractuel à titre de manœuvre à la maintenance, le tout conformément au rapport déposé en date du 28 avril 2021;

**CONSIDÉRANT** que la rémunération du personnel contractuel est subventionnée à 100% du salaire minimum pour une durée de 30 semaines;

2021-04-28-027

## EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par : Bruno LAROCHE, maire

**QUE** le préambule ci-haut fait partie intégrante de la présente ;

**QUE** le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale autorise l'engagement du personnel contractuel SSOS pour un contrat de 30 semaines, à savoir :

**QUE** Monsieur Adam MARCHETERRE soit engagé à titre de manœuvre contractuel et ce, à compter du 6 avril 2021;

**QUE** la secrétaire trésorière et directrice générale soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 8. Projet de vente de terrain firme BBCF

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA que l'entrepreneur BBCF désire acquérir une parcelle de terrain de notre stationnement du bas avec un ajout d'environ 1000 p2 supplémentaire.

Les membres du conseil acceptent de vendre avec la portion ajoutée pour un montant de 400 000\$ avant taxes.

2021-04-28-028

**Il est proposé par :** Xavier-Antoine LALANDE, maire

**QUE** le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale accepte de vendre avec la portion de terrain ajoutée à l'entrepreneur BBCF au montant de 400 000\$ avant taxes.

**QUE** la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, soit autorisée par les présentes à signer au nom de la Régie, tous les documents donnant effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Une rencontre virtuelle aura lieu le 29 avril avec l'équipe d'urbanisme de la ville de Saint-Jérôme, la présidente du parc et la direction générale du parc afin de pouvoir expliquer les inquiétudes de la régie concernant ce nouveau développement. Ces inquiétudes concernent principalement les paysages naturels qui seront dégradés et la préservation de nos milieux humides et étang.

## **9. Suivi de la réfection des talus dans le secteur de Prévost**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA que les travaux sont presque terminés. Il ne reste que l'ensemencement et la plantation d'arbre en bordure des sentiers. Un rapport final sera déposé sous peu lorsque toutes les factures seront reçues de la part de l'entrepreneur.

Les membres du conseil d'administration réitèrent la nécessité de la participation financière d'Énergir dans ses travaux de réfection des talus. La direction générale les recontactera à nouveau.

## **10. Projet de transfert de la Fondation de l'eau Rivière-du-Nord**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA que les administrateurs M. Fauteux et M. Raymond ont contacté la direction générale et la présidente du parc pour proposer leur volonté de léguer la fondation au Parc régional de la Rivière-du-Nord

Plusieurs avantages pour le parc sont énumérés dont la possibilité d'effectuer des demandes de subventions supplémentaires et la possibilité de poursuivre la mission du parc pour la protection de la rivière et l'ensemencement de poissons.

Cependant, la mission première de la Fondation serait compromise selon le conseil d'administration du parc et le conseil préfère que d'autres administrateurs puissent mieux poursuivre leur mission initiale.

**Il est proposé par :** Xavier-Antoine LALANDE, maire

**QUE** le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale refuse l'offre de transfert de gestion de la Fondation de l'eau Rivière-du-Nord.

**QUE** le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale remercie Messieurs Fauteux et M. Raymond de cette offre et que nous sommes persuadés que leur fondation est importante et elle mérite de poursuivre sa vocation première.

**QUE** la secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, soit autorisée par les présentes à les informer de leur décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **11. Point(s) aux affaires nouvelles**

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Marie-Ève GAUTHIER, informe les membres du CA qu'une affiche d'accueil temporaire a été érigée à la suite de la chute de l'arche principale.

## **12. Prochaine assemblée du conseil**

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale sera tenue le mercredi 26 mai 2021 à 11h00am par vidéoconférence.

## **13. Période de questions**

Aucune question n'est soumise.

## **14. Levée de l'assemblée**

**Il est proposé par :** Janice BÉLAIR-ROLLAND, mairesse

De lever l'assemblée à 12h03.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

**Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
sont considérées signées.**

---

**Louise GALLANT, mairesse**  
Présidente

---

**Marie-Ève GAUTHIER**  
Secrétaire trésorière

2021-04-28-029

2021-04-28-030